

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE VITESSE

Montréal, le 10 juin 2021 – Les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), s'unissent afin de sensibiliser et conscientiser les conducteurs aux risques liés à la vitesse pour l'ensemble des usagers du réseau routier. C'est dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) VITESSE, qui se tiendra du 11 au 17 juin prochains, que les policiers interviendront de façon intensive auprès des conducteurs qui contreviennent au Code de la sécurité routière. La conduite imprudente et la vitesse seront particulièrement ciblées.

L'achalandage réduit, en raison de la pandémie, a contribué à l'adoption de comportements à risque pour certains conducteurs et une surreprésentation de la vitesse dans les collisions graves et mortelles a été constatée sur l'ensemble du réseau routier québécois au cours de la dernière année. Par ailleurs, dans le cadre du déconfinement progressif, une augmentation importante de l'achalandage sur le réseau routier est à prévoir. Les différents types d'usagers, dont les piétons, les cyclistes et les motocyclistes seront de retour. De plus, la reprise des activités de l'industrie de la construction signifie qu'il y aura une présence accrue de travailleurs et de signaleurs aux abords des chantiers. Dans ce contexte, le respect des limites de vitesse est primordial pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

Je ralentis. Je sauve des vies.

La vitesse est l'une des principales causes de collisions sur la route au Québec. Selon certaines études, une diminution de la vitesse moyenne de circulation de 5 km/h permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre de collisions.

Si chaque conducteur réduisait sa vitesse moyenne, on diminuerait considérablement le nombre de blessures et de décès sur les routes du Québec chaque année :

- ✓ 10 décès en moins pour une réduction de 1 km/h
- ✓ 50 décès en moins pour une réduction de 5 km/h
- ✓ 100 décès en moins pour une réduction de 10 km/h

Les données sont basées sur un total de 340 décès (bilan 2020).

Dans cette optique, le déploiement de l'opération Vitesse se fera encore cette année sous le thème « **Je ralentis. Je sauve des vies** ». L'angle choisi vise à responsabiliser les conducteurs et à leur rappeler qu'ils peuvent faire une différence et contribuer à l'amélioration du bilan routier en ralentissant. Ils font toutes et tous partie de la solution et ont le pouvoir de sauver des vies !

Dans le cadre du plan d'action Vitesse de sa Stratégie de prévention en sécurité routière 2021-2023, la SAAQ s'attardera également aux petits excès de vitesse afin de débanaliser ces derniers. L'objectif étant de faire en sorte qu'il ne soit plus normal de rouler au-dessus des limites de vitesse permises. Les campagnes de sensibilisation que fera la SAAQ iront également dans le même sens et viseront à valoriser le fait de prendre son temps sur les routes.

-30-

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

514 598-4848

www.sg.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541